



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

politique sociale

Question au Gouvernement n° 1095

Texte de la question

POLITIQUE SOCIALE

M. le président. La parole est à M. Pierre Dharréville, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Pierre Dharréville. Monsieur le Premier ministre, le présidentialisme étend autant qu'il le peut son ombre sur la République, et ce n'est pas l'idée que nous nous faisons d'une République démocratique. Hier, nous avons pu entendre le Président défendre obstinément votre action et détailler votre feuille de route, et ce n'est pas l'idée que l'on peut se faire d'une République sociale.

Depuis un an, vous avez produit de nombreux dégâts dans la vie quotidienne des salariés, des retraités, des personnes privées d'emploi, des jeunes... Votre République, c'est celle des premiers de cordée, des inégalités, d'une aristocratie à laquelle le système reconnaît du mérite ; c'est tellement peu la République, au fond. Il n'y aura pas de gâteau pour tout le monde, nous dit-on, pendant que quelques-uns s'en mettent plein la serviette. Cette vieille histoire de gâteau que l'on ne pourrait pas partager manque de respect à celles et ceux dont le travail crée la richesse.

Vous essayez de vendre votre politique en vous payant de mots, de mots contraires, de mots déguisés. Expliquez-nous : comment allez-vous améliorer le maillage des services publics en mettant à genoux les communes, en réduisant toujours plus les moyens de l'État, en supprimant massivement, à Bercy et aux douanes, des effectifs qui rapportent plus qu'ils ne coûtent ? Comment allez-vous répondre à la crise de l'hôpital public ou au défi de la perte d'autonomie tout en consacrant 40 milliards d'euros aux grandes entreprises en 2019 via le CICE, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, et les allégements de cotisations sociales patronales ? Comment allez-vous lutter contre les inégalités en défendant joyeusement le capitalisme, en sapant les fondements de la Sécu, en attaquant les aides sociales, en privatisant des services publics, en appliquant les recettes libérales qui donnent le pouvoir au marché et consacrent l'impuissance publique ? (Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, FI et NG.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement. Vos propos sont à ce point excessifs, monsieur le député, qu'ils appellent de ma part une réponse très mesurée.

M. André Chassaigne. C'est trop facile !

M. Claude Goasguen et M. Patrick Hetzel . Ce n'est pas sérieux !

M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État. Notre modèle social, auquel vous êtes évidemment très attaché, comme chacun sur ces bancs, a été imaginé après le second conflit mondial, dans une France en

reconstruction, où le chômage était à un niveau historiquement bas et que nous n'atteindrons sans doute plus jamais, dans une France où il fallait bâtir un nouveau système de protection sociale.

M. Ugo Bernalicis. Et maintenant, alors ?

M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État. On a alors imaginé un État-providence, dont le rôle était de réparer les inégalités créées par le marché.

M. André Chassaigne. Et d'éviter la guerre !

M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État. Ce modèle social a fonctionné pendant les Trente Glorieuses. Les protections qu'il a assurées ont permis une élévation du niveau de vie moyen de nos concitoyens. Mais, force est de constater – et vous faites ce constat avec nous – que, depuis vingt ans, ce modèle social est à l'arrêt,...

M. André Chassaigne. Pour quelles raisons ?

M. Alexis Corbière. La faute à qui ?

M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État. ...qu'il n'empêche pas les inégalités de départs de se reproduire,...

M. Jean-Paul Lecoq. Vous les entretenez !

M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État. ...que notre système éducatif génère, chaque année, 20 % d'enfants que l'on sacrifie.

M. Alexis Corbière. Vous racontez n'importe quoi !

M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État. Le modèle que nous proposons vise précisément à s'attaquer aux inégalités, non pas une fois qu'elles sont installées dans la vie de nos concitoyens, mais à la racine.

M. André Chassaigne. Vous savez très bien que ce n'est pas vrai !

M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État. Il tend à empêcher que les inégalités ne se créent, car il n'y a rien de plus insupportable que des inégalités installées après lesquelles nous courons en permanence par des politiques sociales.

M. Stéphane Peu. C'est le libéralisme qui est en cause !

M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État. Je prends un seul exemple. Vous dites que nous n'avons rien fait pour les quartiers populaires. Pourtant, lors de la dernière rentrée, nous avons divisé par deux le nombre d'enfants par classe dans les quartiers populaires, et les enseignants – pas le Gouvernement – disent que les résultats de cette mesure sont spectaculaires.

M. Alexis Corbière. Ce n'est pas vrai !

M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État. Nous avons mis fin au sacrifice de 20 % d'une classe d'âge. Nous en sommes fiers, et c'est une politique sociale moderne, monsieur le député. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. André Chassaigne. Vous êtes un marchand de chansons !

M. le président. Comme de nombreux collègues me l'ont demandé, je tiens à informer l'Assemblée que la séance de l'après-midi sera levée à dix-neuf heures quarante-cinq et que la séance du soir ne débutera qu'à vingt et une heure quarante-cinq, pour des raisons que chacun comprendra bien, ayant trait à l'unité nationale. (*Sourires. – Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. Hubert Wulfranc. Et vivent les Belges !

Données clés

Auteur : [M. Pierre Dharréville](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1095

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [11 juillet 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [11 juillet 2018](#)